

Premier questionnaire inédit sur le phénomène des discriminations syndicales en France - baromètre Défenseur des Droits OIT avec la participation des organisations

Force est de constater que les chiffres de la discrimination demeurent toujours très élevés.

En revanche, on constate qu'aucune donnée sur les discriminations syndicales n'est communiquée. La répression et la discrimination syndicale sont complètement minimisées et étouffées (à ce jour, aucun chiffre n'existe sur la question).

C'est pourquoi, le Défenseur des Droits et l'OIT veulent mesurer, pour la toute première fois, dans un baromètre d'une ampleur inédite, le phénomène des discriminations syndicales. Les organisations syndicales ont été sollicitées pour participer à ce projet, notamment afin de garantir la pertinence du questionnaire utilisé et pour constituer un échantillon le plus représentatif possible du paysage syndical français.

La CGT est l'organisation syndicale qui œuvre le plus en matière de lutte contre les discriminations.

C'est pourquoi nous sollicitons l'ensemble des adhérents de la CGT pour répondre massivement à ce questionnaire au regard des enjeux actuels de libertés syndicales. Les résultats objectiveront pour la première fois ce phénomène et permettront de mieux repérer et combattre les discriminations syndicales.

Un taux de participation élevé à cette enquête permettra de garantir la représentativité des résultats et favorisera l'émergence du sujet dans le débat public.

Les données seront recueillies de manière totalement anonyme et confidentielle et ne seront transmises à aucun tiers.

LIEN URL pour répondre à ce questionnaire (le questionnaire est ouvert jusqu'au 30/04/19. Les résultats de cette étude seront publiés en septembre 2019) :

<http://www.fw.ipsos.com/wix/p24055672.aspx?s=3>